



Notre réf.: 03773/2022/S/CS

22 février 2022

Objet: Lancement de la phase de démonstration du Centre climatologique régional de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CCR-CEDEAO), hébergé par le Centre régional de formation, de recherche et d'application en agrométéorologie et en hydrologie opérationnelle (AGRHYMET)

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Centre climatologique régional de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CCR-CEDEAO), hébergé par AGRHYMET, a lancé sa phase de démonstration le 1^{er} septembre 2021. Ceci est conforme aux recommandations de la quinzième session du Conseil régional I (*Rapport final abrégé de la quinzième session du Conseil régional I*, OMM-N° 1068, p. 18-20) relatives à la mise en place d'un CCR dans chacune des communautés économiques de l'Afrique, y compris la CEDEAO.

Le CCR-CEDEAO fournit ses produits et ses services aux pays de la région, par le biais de son [site officiel](#) qui comporte des liens vers les fonctions obligatoires et les produits pertinents accessibles.

La réussite de la phase de démonstration est une étape importante du processus de désignation officielle d'un CCR. Pendant cette phase, le CCR-CEDEAO s'engage à améliorer ses produits et ses services. Il travaillera en collaboration étroite avec le Comité permanent des services climatologiques de la Commission des services (SERCOM) et le [Comité des services](#) relevant du Conseil régional I chargé d'assister son président pour ce qui concerne la mise en place des CCR. Le processus est coordonné et accompagné par la Division des services régionaux de prévision du climat du Département des services du Secrétariat de l'OMM, responsable de la mise en place des CCR dans le monde entier.

J'invite les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des Membres de la CEDEAO à i) exploiter pleinement les produits et services du CCR-CEDEAO afin d'améliorer la prestation des services climatologiques au plan national, ii) soutenir activement la création de produits et services par le CCR en partageant leurs données, leurs produits et leur expertise, et iii) fournir des informations en retour afin de contribuer à l'amélioration des produits et services du CCR pour répondre aux besoins des Membres.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Elena Manaenkova
pour le Secrétaire général

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM suivants: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo) (distribution restreinte)

cc: Président du Conseil régional I, président de la SERCOM, président de l'INFCOM